



PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

02 JUILLET 2021 A 19h00

L'an deux mil vingt et un, **le vendredi 02 JUILLET** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Peyrignac, à la salle des fêtes, sous la présidence **Mme Marie-Claire BOULINGUEZ, Maire**, à la suite de la convocation parvenue aux membres du Conseil le **23 juin 2021**, laquelle convocation a été affichée en Mairie, conformément à la loi.

Etaient présents : Marie-Claire Boulinguez, Arlette Rouland, Jean-Philippe Dubuisson, Michel Boudy, Samuel Pereira, Philippe Collas, Marie-Lys Sauvion, Alain DURAND, Frédéric Laroche, Fabrice Vert.

Etaient absents excusé (es) : Martine Défossez, Aurélie Cassez, Emilie Péjoine, Laurent Doméjean.

Pouvoirs : Martine Défossez à Michel BOUDY, Aurélie CASSEZ à Jean-Philippe DUBUISSON, Emilie Péjoine à Jean-Philippe Dubuisson, Laurent Doméjean à Marie-Claire BOULINGUEZ

Absent : Liliane Blanchard,

Philippe COLLAS est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du 14 juin 2021

Madame le Maire ouvre la séance et demande s'il y a des observations/commentaires sur le procès-verbal du 14 juin 2021.

Pas d'observations particulières, Madame Le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 14 juin 2021.

Approuvé à l'unanimité soit **14** voix pour.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

I - GESTION DU PERSONNEL

I - 1 : Embauche d'un PEC (Parcours Emploi Compétences) et autorisation de signature de la convention.

I - 2 : Mutation secrétaire de mairie : déclaration vacance d'emploi et recrutement.

II - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

II - 1 : Intercommunalité - modification du nom de la communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort.

III - QUESTIONS DIVERSES

I - GESTION DU PERSONNEL

I - 1 : Embauche d'un PEC (Parcours Emploi Compétences) et autorisation de signature de la convention.

Pour assurer l'entretien de la commune pendant les congés maladie d'un personnel technique et les congés annuel de l'agent d'entretien, il a été demandé de prévoir l'embauche temporaire d'un agent.

Il n'y a pas de possibilité d'utiliser les ressources humaines des communes de st Rabier et du Lardin.

Un contrat PEC est envisagé. Dans le cas d'un contrat PEC avec pôle emploi, de 6 mois (renouvelable), il est possible d'obtenir une prise en charge de 80% du cout du contrat. D'après la simulation présentée au conseil le coût résiduel serait de 287,53€ par mois.

Une personne expérimentée serait candidate sur ce type de contrat.

Madame le Maire demande au conseil l'autorisation de signer la convention tripartite pour l'embauche de cette personne.

Le conseil valide à l'unanimité

I - 2 : Mutation secrétaire de mairie : déclaration vacance d'emploi et recrutement.

La secrétaire de mairie souhaite quitter son poste à Peyrignac en demandant sa mutation. La date de départ demandée est le 1^{er} Aout.

Afin de pouvoir assurer une certaine continuité dans le service et de pouvoir mettre en place la nouvelle organisation, Madame le Maire demande que ce départ soit repoussé au 16 aout 2021.

Le conseil donne son accord à l'unanimité :

- pour déclarer une vacance de poste à compter du 16 aout
- pour lancer le recrutement d'une secrétaire de mairie le 16 aout 2021.

II - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

II - 1 : Intercommunalité - modification du nom de la communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort.

L'intercommunalité demande l'avis du conseil de Peyrignac sur la modification de son nom.

Le conseil valide à l'unanimité la modification statutaire proposée.

III – QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire informe le conseil que des démarches ont été faites pour aider Didier ROMAIN dans l'accession à son nouveau logement.
- Un candidat se serait porté acquéreur du local AJC dans sa totalité. A ce jour il manque encore le diagnostic thermique, il est en cours.
- Il été signalé une buse à entretenir sur la route de Chatres (problème d'évacuation des fortes précipitations).
- Un poteau téléphonique est tombé et a été remplacé sur la route du Lardin.

L'ordre du jour étant terminé et n'ayant plus d'autres questions, la séance est levée à 20h30

Le secrétaire de séance,

Philippe COLLAS

Madame Le Maire,

Marie-Claire BOULINGUEZ